



24e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Jeudi 2 février 2023 à 19h30

à l'Hôtel de Ville

Ordre du jour

1. Assermentation des nouveaux conseillers généraux suppléants et conseillères générales suppléantes.
2. Élections au sein des commissions.
3. Résolution du groupe des Verts libéraux sur l'augmentation du prix du kWh racheté, déposée le 15 novembre 2022 et non développée.
4. Motion interpartis: Salle du CG : un peu d'air, s'il vous plaît ! déposée le 15 novembre 2022 et non développée.
5. Motion du groupe PS: Médecins de premier recours et pédiatres: Une denrée rare, une espèce en voie de disparition, déposée le 15 décembre 2022 et non développée.
6. Motion interpartis: Pour une nouvelle rationalité dans la gestion des eaux de pluie, déposée le 15 décembre 2022 et non développée.

*Cédric Haldimann
président du Conseil général*

Résolution du groupe des Verts libéraux, déposée le 15 novembre 2022

Augmentation du prix du kWh racheté

Les Vert'libéraux demandent au conseil communal d'intervenir auprès du comité de rémunération, du comité stratégique et du conseil d'administration de Viteos afin de négocier une augmentation du prix du kWh racheté aux petits producteurs locaux indépendants.

Pour le groupe PVL : Aliénor Zaffalon

Motion interpartis, déposée le 15 novembre 2022

Salle du CG : un peu d'air, s'il vous plaît !

Après avoir tenu, Covid oblige, des séances du Conseil général dans des salles très spacieuses, le retour au bercail dans la salle du Conseil général de l'Hôtel de Ville se montre moins enthousiasmant qu'espéré. Les membres du CG se retrouvent coincés chaque 50 ou 60 cm sur des bancs fixes, sans possibilité de se lever, si ce n'est à la pause, alors que plus de la moitié de la salle derrière n'est pas utilisée, sinon par un maigre public. Il est aussi difficile de se concerter sur un point ou un autre, toujours coincés par ce mobilier fixe.

C'est pourquoi nous demandons au Conseil communal d'étudier si une nouvelle manière de meubler la salle du Conseil général ne serait pas plus agréable : nous pensons à des fauteuils et petites tables mobiles qui pourraient être disposées de différentes manières. Cela pourrait permettre de réorganiser la salle après chaque élection selon l'importance des groupes. Cela pourrait aussi être favorable pour d'autres utilisations de cette salle que le Conseil général.

Pour le groupe des VertEs : Christian Piguet

Cosignataires :

Pour le groupe PS : Pierre-Alain Borel

Pour le groupe POP : Karim Boukhris

Pour le groupe PVL : Brigitte Leitenberg

Pour le groupe UDC : Jean-Pierre Brechbühler

Pour le groupe du Centre : Manon Freitag

Motion du groupe PS, déposée le 15 décembre 2022

Médecins de premier recours et pédiatres : une denrée rare, une espèce en voie de disparition

Les médecins généralistes (ou médecins de famille ou médecins de premier recours) sont un des piliers du système de santé. La Constitution reconnaît d'ailleurs leur mission depuis 2014 « comme une composante essentielle des soins médicaux de base » (art. 117a Cst).

Les soins de base constituent l'un des principaux piliers des services de santé. La pénurie de médecins de premiers recours et des pédiatres bat son plein et la population est pleinement touchée. Il n'y a pas un jour qui passe sans que l'on entende « je n'ai plus de médecin » jusqu'à même une publication récente d'un article caricatural qui se demandait si on pouvait consulter un vétérinaire, faute de médecin.

C'est pourquoi nous demandons au Conseil communal, en partenariat avec le Conseil d'État, d'étudier et d'explorer toutes les pistes et possibilités telles que :

- La création d'un fonds communal sous forme de prêt à taux avantageux voire nul destiné à aider, et à promouvoir, l'installation des jeunes médecins dans notre région.
- L'activation de l'arrêté cantonal dévolu à l'installation des médecins par l'octroi d'une subvention de l'État.
- Le salariat de jeunes médecins (généralistes et pédiatres) leur permettant d'être rassurés sur le plan financier et épaulés sur le plan administratif, ce qui constitue souvent un obstacle voire une source anxiogène à l'installation.
- L'aide à trouver des locaux qui conviennent par l'intermédiaire du délégué au marketing de la Ville.
- L'accompagnement des médecins par le délégué à la domiciliation en aidant leurs partenaires à trouver un emploi, comme l'État l'a proposé dans son communiqué du 8.12.2022.

En espérant que le Conseil communal adhèrera à ces propositions, nous lui demandons dès lors d'étudier quels sont les moyens qu'il compte mettre en œuvre afin de faciliter l'attrait et l'installation de jeunes médecins.

Pour le groupe PS: Karim Djebaili

Motion interpartis, déposée le 15 décembre 2022

Pour une nouvelle rationalité dans la gestion des eaux de pluie

L'eau devient un bien précieux que le réchauffement climatique actuellement observable impacte fortement.

Cette tension va aller en s'aggravant, peut-être pas dans l'immédiat en tout cas pour notre approvisionnement en eau potable (blue water), mais dès à présent déjà pour l'eau nécessaire à la nature, aux plantes et aux arbres notamment (green water).

Dans ce contexte, il convient de gérer l'eau de pluie qui est collectée et stockée dans notre Commune d'une manière parcimonieuse, en étant conscient-e de la richesse qu'elle représente en vue des étés toujours plus caniculaires qui nous attendent, ceci même si cela doit impliquer un changement des pratiques jusqu'ici généralement admises et considérées comme normales et rationnelles mais qui paraissent désormais anachroniques. L'évolution du climat doit nous pousser à remettre en question ces pratiques et à les revoir chaque fois que possible pour éviter de gaspiller un bien toujours plus précieux, également lorsqu'il s'agit d'eau de citerne collectée par la Ville (on peut penser par exemple, mais de manière non limitative et sans mise à l'index, au lavage à grandes eaux des routes et des trottoirs, ainsi qu'il est encore intervenu à la fin du printemps dernier alors que le Doubs était déjà à sec).

Dans ce contexte, nous demandons au Conseil communal d'étudier la faisabilité de la mise sur pied d'un plan de collecte et de gestion des eaux de pluie qui permette de bénéficier des réserves ainsi constituées en particulier pour arroser en été les arbres et autres plantations déployés dans notre Ville en lien avec la renaturalisation et la végétalisation de ses places et trottoirs dans le cadre de la révision de son plan de circulation dont nous nous félicitons. Cela est déjà, et deviendra malheureusement encore plus, indispensable à un bon déploiement des arbres et des espaces verts en Ville

qui nous aideront dans la lutte contre le réchauffement que nous impose l'évolution actuelle du climat.

Il est également demandé au Conseil communal d'étudier, si elles n'existent pas déjà, quelles mesures pourraient être prises pour favoriser voire rendre obligatoire la création de citernes pour récolter les eaux de pluie des nouvelles constructions, qu'elles soient le fait de particuliers ou de la Commune, et comment les citernes des anciens bâtiments pourront être réhabilitées.

Pour le groupe des VertEs: Nathalie Tissot

Pour le groupe PS: Pierre-Alain Borel

Pour le groupe POP: Karim Boukhris